

JOURNAL	L'HEBDO	
DATE	Jeudi 7 juillet 2022	

Marans : des propriétaires victimes du système Apollonia ?



La résidence de vacances est en grande partie abandonnée par ses propriétaires (© Y.P.)

Les constructions collectives d'un nouveau genre ont parfois du mal à convaincre en Aunis Atlantique. Ainsi le programme immobilier La Vallée des Aulnes de Courçon, présenté comme « le village médiéval du troisième millénaire » n'est plus qu'aujourd'hui qu'une friche en grande partie désertée de ses habitants. Le doute a longtemps plané sur du blanchiment d'argent russe qui aurait pu financer ce délire à la Fitzcarraldo. En 2023 s'ouvrira à Marseille le procès de l'affaire Apollonia. Le juge d'instruction Valéry Muller a renvoyé la société Apollonia et treize prévenus devant le tribunal judiciaire pour « escroquerie en bande organisée », « faux » et « blanchiment ». Une escroquerie à l'immobilier qui porterait sur un milliard d'euros et dont auraient été victimes essentiellement des professions libérales, dans le cadre d'opérations de défiscalisation.

Les propriétaires d'appartements de la résidence de vacances à la sortie de Marans pourraient bien être concernés. Michel Maitrehut, qui vient de passer la main de la présidence de l'association syndicale de la résidence à son fils Julien, en est quasi certain : « Ce ne sont pas des appartements qu'ils ont achetés, mais juste des plans de défiscalisation. Un bien de 45 m² a par exemple été payé 233 500 euros en 2007, alors qu'il n'en valait que 50 000. On leur a fait miroiter des rentabilités locatives extraordinaires. » La résidence comporte 114 appartements du T2 au T3. À noter qu'une partie d'entre eux a brûlé en 2012. Beaucoup n'ont pas été réhabilités. « Suite à un litige toujours en cours », précise Michel Maitrehut.